

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 21102

Numéro SIREN : 514 997 584

Nom ou dénomination : GROUPE EXCELLENCE

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2024 sous le numéro de dépôt 5005

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 384	1 863	521	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	3 068	3 068		321
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 076 051		1 076 051	1 072 551
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	1 081 502	4 931	1 076 571	1 072 871
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	329 510		329 510	872 508
	Autres créances	156 097		156 097	173 663
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	42 342		42 342	8 346
	Charges constatées d'avance	21 523		21 523	293
	TOTAL (III)	549 471		549 471	1 054 809
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 630 973	4 931	1 626 043	2 127 680

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Mission de Présentation

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	666 625	666 625
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		253 375
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(117 487)	(405 544)
	Résultat de l'exercice	120 307	277 682
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		669 445	792 138
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		5
	Emprunts et dettes financières divers (3)	796 322	891 686
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 466	48 541
	Dettes fiscales et sociales	127 809	390 255
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		5 056
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		956 597	1 335 542
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 626 043	2 127 680
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		120 306,82	277 682,05
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		956 597	1 335 542
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			5
(3) Dont emprunts participatifs			

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 626 043** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **980 587** euros et un total **charges** de **860 281** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **120 307** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 634		750			2 384
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 634		750			2 384
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	1 957					1 957
	Matériel de bureau, mobilier	1 111					1 111
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 068					3 068
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 072 551		6 800		3 300	1 076 051
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 072 551		6 800		3 300	1 076 051
TOTAL		1 077 252		7 550		3 300	1 081 502

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 634	229		1 863
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 634	229		1 863
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	1 636	321		1 957
	Matériel de bureau, mobilier	1 111			1 111
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 747	321		3 068
TOTAL		4 381	550		4 931

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	329 510	329 510	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	917	917	
	Impôts sur les bénéfices	11 421	11 421	
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 446	5 446	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	11 333	11 333	
	Groupe et associés (2)	126 979	126 979	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	21 523	21 523	
	TOTAL DES CREANCES	507 129	507 129	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	32 466	32 466		
	Personnel et comptes rattachés	39 503	39 503		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 835	21 835		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	65 811	65 811		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	660	660		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	796 322	796 322		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	956 597	956 597		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

31/12/2022		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	5 333,00	125,0000	666 625,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	5 333,00	125,0000	666 625,00

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	666 625				666 625
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	253 375			(253 375)	
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		215 000		(215 000)	
Report à nouveau	(405 544)	(180 831)		468 888	(117 487)
Résultat de l'exercice	277 682	(277 682)		120 307	120 307
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	792 138	(243 513)		120 820	669 445

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 243 513

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 243 513

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 548 625

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 548 625

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (122 693)

Charges à payer

31/12/2022

Total des Charges à payer		74 783
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		28 722
Frs - fact. non parvenues	28 722	
Dettes fiscales et sociales		46 061
Dettes prov. congés à payer	20 517	
Echéancier rsi rabi	9 362	
Echéancier rsi moez	9 624	
Charges sociales sur cp	6 348	
Charges à payer	210	

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5	(5)	100,0
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 722	26 432	2 290	8,66
Dettes fiscales et sociales	46 061	122 648	(76 587)	-62,44
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		5 056	(5 056)	100,0
TOTAL	74 783	154 141	(79 357)	-51,48

Produits à recevoir

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		329 333
Autres créances clients		318 000
Clients - factures à établir	318 000	
Autres créances		11 333
Produits à recevoir	11 333	

Produits à recevoir (avec détail)

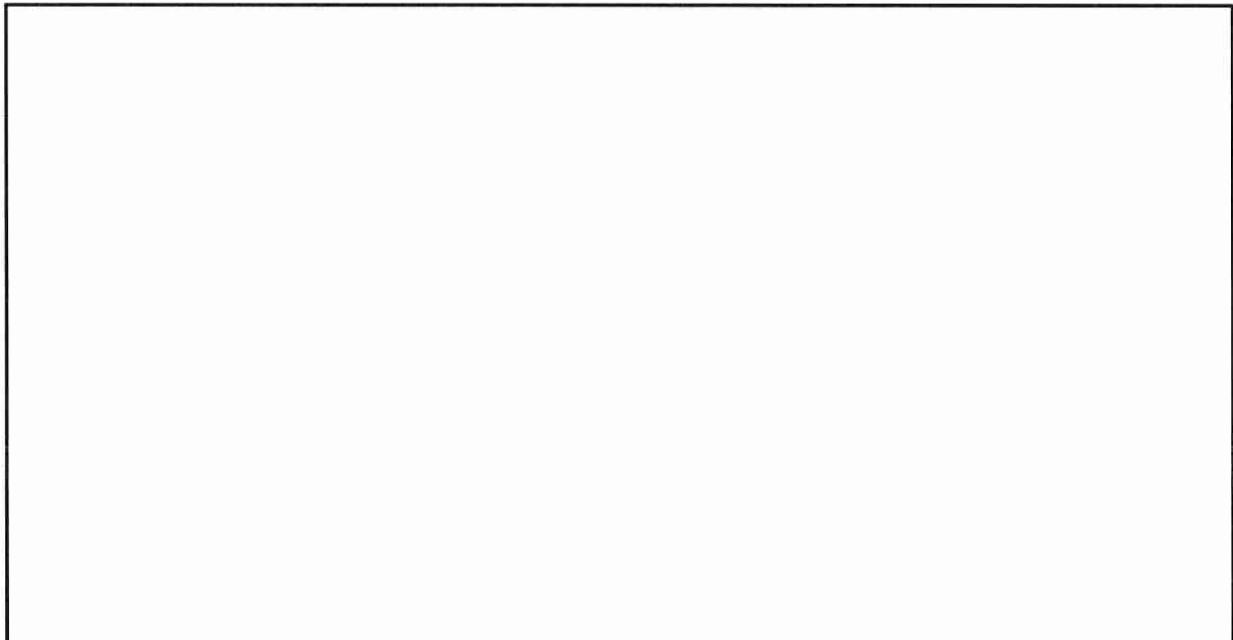
	31/12/2022	31/12/2021	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	318 000	814 606	(496.606) -60,96
Autres créances	11 333		11.333
TOTAL	329 333	814 606	(485.273) -59,57

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		21 523	21 523
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			21 523

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	21 523	293	21 230	N/S
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	21 523	293	21 230	N/S



Filiales et participations

	31/12/2022	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SIRIUS LOCATION VEHICULE		50 845	100,00	263
A.P.E.N		790 674	100,00	(179 586)
2. Participations (10 à 50 %)				
2K IMMO		(26 285)	10,00	87
INSTITUT SIRIUS DE FORMATION EN SECURITE		2 083	10,00	(10 998)
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Filiales et participations

31/12/2022

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SIRIUS LOCATION VEHICULE	50 000	50 845	100,00	50 000	50 000
A.P.E.N	250 000	790 674	100,00	1 000 000	1 000 000
2. Participations (10 à 50 %)					
2K IMMO	1 000	(26 285)	10,00	100	100
INSTITUT SIRIUS DE FORMATION EN SECURITE	7 622	2 083	10,00	762	762
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SIRIUS LOCATION VEHICULE			181 311	263	
A.P.E.N			29 830 466	(179 586)	290 000
2. Participations (10 à 50 %)					
2K IMMO			106 641	87	
INSTITUT SIRIUS DE FORMATION EN SECURITE			51 540	(10 998)	
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Produits et Charges exceptionnels

31/12/2022

Total des produits exceptionnels		3 300
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 300
Prod. cess., elts act., im., finan.	3 300	
Total des charges exceptionnelles		3 300
Charges exceptionnelles sur opération en capital		3 300
Val. cpt., elts ced., im., finan.	3 300	
Résultat exceptionnel		

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2022	31/12/2021	%	%	31/12/2022	31/12/2021	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur AUDIT COMMISSARIAT	2 860	2 860	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur AUDIT COMMISSARIAT								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	2 860	2 860	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	2 860	2 860	100,00	100,00				

GROUPE EXCELLENCE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 666 625 euros
Siège social : 102 Rue de Lannoy
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
514 997 584 RCS LILLE METROPOLE**

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

L'an 2023,

Le 30 juin,

A 14h00,

Les associés de la société GROUPE EXCELLENCE, société à responsabilité limitée au capital de 666 625 euros, divisé en 5 333 parts de 125 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Monsieur Moez BEN KHELIL, titulaire de 2667 parts sociales en pleine propriété,
- Monsieur Rabi BEN KHELIL, titulaire de 2666 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Moez BEN KHELIL, co-gérant associé.

ACO AUDIT COMMISSARIAT, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué en date du 09 juin 2023, est absent et excusé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation desdites conventions,



- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION



L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 120 307 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	120 307 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	513 euros
Auquel s'ajoute :	
Un Acompte sur les dividendes	-118 000 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	2820 euros
Le solde	2820 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 2820 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 118 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31/12/2019 : Néant ;
- Exercice clos le 31/12/2020 : 215 000 Euros ;
- Exercice clos le 31/12/2021 : 118 000 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve la location de locaux à la SCI 2K IMMO pour un montant de 12 000 Euros et à la SCI SD IMMO pour un montant de 7 000 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé à chacun des gérants, qui s'est élevée à un montant net de 96 642 Euros auquel s'ajoute 65 724 euros de cotisations sociales obligatoires et facultatives pour Monsieur Moez BEN KHELIL et à un montant net de 90 064 Euros auquel s'ajoute 64 160 euros de cotisations sociales obligatoires et facultatives pour Monsieur Rabi BEN KHELIL.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

La Gérance

A handwritten signature in black ink is written over a faint, rectangular stamp. The stamp contains the word "ORIGINAL" in capital letters.A handwritten signature in black ink, possibly reading "BEM", is located in the bottom right corner of the page.

GROUPE EXCELLENCE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 666 625 euros
Siège social : 102 Rue de Lannoy
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
514 997 584 RCS LILLE METROPOLE**

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 120 307 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	120 307 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	513 euros
Auquel s'ajoute :	
Un Acompte sur les dividendes	-118 000 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	2820 euros
Le solde	2820 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 2820 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 118 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31/12/2019 : Néant ;
- Exercice clos le 31/12/2020 : 215 000 Euros ;
- Exercice clos le 31/12/2021 : 118 000 Euros.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve la location de locaux à la SCI 2K IMMO pour un montant de 12 000 Euros et à la SCI SD IMMO pour un montant de 7 000 Euros.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé à chacun des gérants, qui s'est élevée à un montant net de 96 642 Euros auquel s'ajoute 65 724 euros de cotisations sociales obligatoires et facultatives pour Monsieur Moez BEN KHELIL et à un montant net de 90 064 Euros auquel s'ajoute 64 160 euros de cotisations sociales obligatoires et facultatives pour Monsieur Rabi BEN KHELIL.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

La Gérance

GROUPE EXCELLENCE
Société à responsabilité limitée
au capital de 666 625 euros
Siège social : 102 Rue de Lannoy
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
514 997 584 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 120 307 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	120 307 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	513 euros
Auquel s'ajoute :	
Un Acompte sur les dividendes	-118 000 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	2820 euros
Le solde	2820 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 2820 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 118 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31/12/2019 : Néant ;
- Exercice clos le 31/12/2020 : 215 000 Euros ;
- Exercice clos le 31/12/2021 : 118 000 Euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Gérance

